

Introduction – Document à converser

Vous trouverez au fur et à mesure des pages suivantes l'ensemble des éléments qui constituent le dossier d'inscription 2026-2027 pour le BPJEPS mention Activités Physiques et Sportives de la Forme (en cours d'habilitation).

Point d'attention :

Assurez-vous avant votre inscription :

- D'avoir validé vos Tests d'Exigences Préalables (TEP)
- D'avoir obtenu votre PSC1

Ces prérequis sont obligatoires avant l'entrée en formation.

Cette formation est accessible à Castelsarrasin (82).

Merci de bien vouloir nous envoyer l'ensemble des documents demandés dans le dossier d'inscription à l'adresse mail suivante en précisant « dossier d'inscription BPJEPS mention Activités Physiques et Sportives de la Forme + votre nom et prénom » : **alice@s-teamformations.fr**

ou par voie postale:

**S-Team Formations
13 Rue de la Méditerranée
Z.I de Barrès 1
82100 Castelsarrasin**

TRÈS IMPORTANT : tout dossier transmis hors délai ou incomplet ne sera pas pris en compte. Le dossier devra être remis 15 jours avant le début de la formation.

Nous restons bien entendu à votre écoute pour toute question relative à votre inscription en BPJEPS mention Activités Physiques et Sportives de la Forme avec S-Team Formations.

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement, nous vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Sportivement,

S-Team Formations

***sous réserve d'habilitation**

Dossier d'Inscription 2026-2027

BPJEPS

Mention Activités Physiques et Sportives de la Forme *

Contacts S-Team Formations

Alice Lantourne-Berthe Directrice Générale Référente handicap	Tiphaine Antonioli Assistante administrative Et qualité	Patrice Salvador Coordonnateur pédagogique
06.31.86.47.16 alice@s-teamformations.fr	06.82.16.57.51 tiphaine@s-teamformations.fr	06.69.55.44.21 patrice@s-teamformations.fr

Dates Importantes à retenir

- Vendredi 11 Septembre 2026 : Date limite d'inscription au BPJEPS APS de la Forme
- Mardi 22 Septembre 2026 : Rentrée et positionnement
- Vendredi 09 Juillet 2027 : Fin de la formation

Mention Activités Physiques et Sportives de la Forme *

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Fiche de renseignements
- Acte d'engagement & Autorisation droit à l'image.
- Si vous êtes français(e), une copie recto/verso de votre carte nationale d'identité **en cours de validité**.
- Si vous êtes étranger(e), une copie de votre passeport ou de votre titre de séjour **en cours de validité**.
- Pour les candidat(e)s en situation de handicap : tous les justificatifs de votre situation.
- Pour les candidat(e)s salariés : une attestation de votre employeur vous autorisant à suivre la formation.
- Pour les candidat(e)s de moins de 25 ans : une copie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à la journée de défense et citoyenneté.
- Un justificatif des premiers secours : photocopie AFPS, PSC1, AFGSU, SST en cours de validité (*Attention : l'initiation aux premiers secours faite au lycée ou à la Journée d'Appel ne donne pas l'équivalence du diplôme PSC1*).
- Un certificat médical de non contre-indication **à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives**. (Utiliser uniquement le modèle joint à ce dossier).
- Une copie de votre attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité (à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou véhicule).
- Une copie de votre attestation Sécurité Sociale (disponible sur votre compte Ameli)
- Votre CV.
- Une **lettre de présentation** : qui détaillera votre parcours (scolaire, sportif, professionnel, éventuellement pédagogique dans le champ de l'animation ou du sport). Ce document servira de base à votre entretien avant d'entrer en formation.
- Les copies de tous vos diplômes (BAFA, Baccalauréat, Licence STAPS, CQP ALS, BPJEPS, autres...).
- A apporter sur place au moment de votre entretien individuel ou dans l'envoi du dossier par la poste :
 - Chèque de 50 euros à l'ordre de S-Team Formations pour les frais de dossier
 - 1 enveloppe au format 11x22 cm non remplie et non affranchie,
 - 1 enveloppe A4 à dos cartonné non remplie et non affranchie,
 - 5 timbres au tarif lettre en vigueur,
 - Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.

Dossier d'Inscription 2026-2027

BPJEPS

Mention Activités Physiques et Sportives de la Forme *

FICHE DE RENSEIGNEMENTS (à renvoyer)

Je souhaite me former au BPJEPS mention Activités Physiques et Sportives de la Forme

Photo d'identité
OBLIGATOIRE
à coller ici avant
numérisation

Nom :
Nom de jeune fille :
Prénom :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Numéro de dép^t de naissance :
Nationalité :
Adresse :
Code postal :
Ville :
N° Tél. portable :
Adresse courriel :
Numéro de Sécurité Sociale :
Régime : CPAM MSA

NIVEAU D'ÉTUDES OU DE FORMATION : diplômes acquis

Brevet CAP BEP Baccalauréat BTS DUT
 Licence Maîtrise Master Doctorat Autres :

DIPLÔMES SPORTIFS OBTENUS : précisez la spécialité

BAFA BAFD CQP BEES 1^{er} degré BPJEPS

Autres : Spécialité sportive :

SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI : en 2026, je suis

Lycéen Étudiant Formation suivie :

Salarié Employeur :

Demandeur d'emploi Numéro identifiant :

Sans emploi Autre :

FINANCEMENT DE LA FORMATION :

FRANCE-TRAVAIL CPF FINANCEMENT PERSONNEL

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

AUTRE :

Structure d'alternance envisagée :

Nom et prénom du tuteur éventuel :

Rappel : le tuteur doit être

⇒ diplômé depuis au moins 2 ans

⇒ titulaire de sa carte professionnelle à jour

Dossier d'Inscription 2026-2027

BPJEPS

Mention Activités Physiques et Sportives de la Forme *

ACTE D'ENGAGEMENT *(à renvoyer)*

Je, soussigné(e) , déclare sur l'honneur que :

- Pour le bon déroulement de ma formation et pour pouvoir exercer, je suis informé(e) que j'ai une **obligation d'honorabilité** et que je ne dois pas avoir fait l'objet d'une condamnation : mon casier judiciaire B2 doit être vierge.
- J'ai pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation,
- Les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables, et je sollicite mon inscription à la formation du BPJEPS Mention Activités Physiques et Sportives de la Forme session 2026-2027 organisée par S-Team Formations sur le site de Castelsarrasin

Date :

Signature du (de la) candidat(e) :

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE. *(à renvoyer)*

Je, soussigné(e) , autorise S-Team Formations à utiliser toutes les images prises à titre individuel et/ou collectif au cours des différentes activités proposées (tests d'entrée, stages sportifs, séquences de formation...) pour pouvoir les diffuser sur différents supports (photos, vidéos, site internet...).

Cette autorisation sera valable durant tout le cycle de formation 2026-2027*

Date :

Signature du (de la) candidat(e) :

* rayer en cas de refus d'autorisation

Document à renvoyer par mail au moment du dépôt du dossier

Dossier d'Inscription 2026-2027

BPJEPS

Mention Activités Physiques et Sportives de la Forme *

CERTIFICAT MEDICAL BPJEPS ACTIVITES DE LA FORME

Rappel règlementaire : article A.212-36 du code du sport

Pour l'inscription dans une formation, le dossier du candidat est déposé auprès de l'organisme de formation, qui en contrôle la conformité, un mois avant la date fixée pour l'entrée en formation du candidat.

Le dossier doit comprendre un certificat médical de **non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'activité ou des activités physiques ou sportives**, concernées par le diplôme, datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation. Ce certificat peut être assorti de conditions supplémentaires prévues par l'arrêté de création du diplôme.

Je soussigné, Docteur certifie avoir examiné ce jour
Mme/Mr.....né(e) le..... à

Mme/Mr.....ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives : Activités Physiques et Sportives de la Forme.

Certificat médical établi à la demande de l'intéressé(e) pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à
Le

Cachet et signature du médecin

Mention Activités Physiques et Sportives de la Forme *

DOCUMENT A CONSERVER

INTITULÉ DE LA FORMATION	<p>Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) Activités Physiques et Sportives de la Forme (APS) Le BPJEPS APS est un diplôme d'État de niveau 4.</p>
PRÉREQUIS	<p>Pour entrer en formation, il est nécessaire de valider les TEP, c'est-à-dire les Tests d'Exigences Préalables, qui se décomposent en plusieurs épreuves physiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Épreuve 1 : le test navette « Luc Léger ». La performance exigée pour ce test est d'atteindre la fin du palier n°6 pour les femmes et la fin du palier n°8 pour les hommes. - Épreuve 2 : démonstration technique « mouvement technique de musculation » : Le candidat réalise 2 exercices : <ul style="list-style-type: none"> • Squat : 6 répétitions successives à 90% du poids du corps pour une femme 6 répétitions successives à 110% du poids du corps pour un homme • Développé Couché : 6 répétitions successives à 60% du poids du corps pour une femme 6 répétitions successives à 90% du poids du corps pour un homme - Épreuve 3 : démonstration technique « cours collectif en musique » : Épreuve de démonstration technique d'un cours collectif en musique de 40 minutes comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • 5 minutes d'échauffement incluant des exercices de coordination entre bas et haut du corps • 15 minutes de renforcement musculaire en musique portant sur les capacités d'endurance musculaire et de placement corporel, à partir des exercices suivants : squat, pompe, fente droite et gauche • 15 minutes de circuit training portant sur les capacités d'endurance cardio-respiratoires et techniques, à partir des exercices suivants : jumping jacks, burpees, run/montées de genoux, planche dynamique, jump • 5 minutes de retour au calme. <p>Le cours peut être délivré à partir d'une vidéo pré-enregistrée.</p> <p>Le candidat doit aussi être titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).</p> <p>Il doit produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des Activités Physiques et Sportives de la Forme datant de moins d'un an, et également disposer d'un casier judiciaire B2 vierge.</p>
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION	<p>La formation prépare au métier d'éducateur sportif dans le champ des Activités Physiques et Sportives de la Forme. Le diplôme BPJEPS spécialité « éducateur sportif » s'obtient par la capitalisation des 3 Blocs de Compétences qui le constituent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • BC1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation. • BC2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation. • BC3 : Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives de la forme dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure. <p>Le champ des activités physiques et sportives de la forme du titulaire du diplôme mentionné à l'article 2 du journal officiel relève de 3 domaines d'activités définis comme suit :</p> <p>A) Les activités visant à développer la force, l'endurance de force, la vitesse ou à améliorer l'endurance cardio-respiratoire ou à augmenter la masse musculaire ou à favoriser la perte de poids ou améliorer une problématique physique</p> <p>B) Les activités visant une progression sportive en musculation en haltérophilie, en force athlétique, ou dans les disciplines associées.</p> <p>C) Les activités de bien-être visant à améliorer la souplesse et/ou à activer la coordination motrice</p>

Mention Activités Physiques et Sportives de la Forme *

APTITUDES ET COMPÉTENCES	Le futur éducateur sportif (ou éducatrice sportive) devra présenter les aptitudes suivantes : autonomie, pédagogie, adaptabilité et professionnalisme dans l'encadrement du public dont il (elle) a la charge et doit adapter sa pédagogie en fonction du public. Il (elle) doit être responsable au plan pédagogique et doit assurer la sécurité des tiers et des publics dont il (elle) a la charge. Il (elle) a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de sa structure. Il (elle) exerce ses fonctions au sein de structures privées du secteur marchand ou associatif, au sein de la fonction publique ou au titre de travailleur indépendant.
DURÉE	La formation se déroule sur 9 mois et demi, précisément du 22 septembre 2026 au 09 juillet 2027. Elle représente un volume horaire d'environ 1200 heures, réparties comme suit : <ul style="list-style-type: none"> ☞ 600 heures de formation théorique et pratique au centre de formation, ☞ 600 heures de mise en situation professionnelle dans une structure d'alternance.
PUBLICS IDENTIFIÉS	Sous réserve d'avoir le niveau sportif requis (validation des Tests d'Exigences Préalables), la formation du BPJEPS Activités Physiques et Sportives de la Forme s'adresse à tout type de public : <ul style="list-style-type: none"> - Jeunes ou adultes en formation initiale - Adultes en situation de reconversion professionnelle.
MÉTHODES MOBILISÉES	Le contenu pédagogique s'organise de la façon suivante : <p>3 jours de cours en centre de formation : le mardi, jeudi et vendredi et parallèlement aux séquences de cours au centre de formation, les stagiaires doivent réaliser au moins 20 heures hebdomadaires de mise en situation professionnelle dans une structure d'alternance sous la responsabilité d'un tuteur qualifié. Ce temps d'apprentissage sur le terrain s'organise en dehors des temps de formation, principalement en soirée à partir de 17h ou lors des jours libérés. Le centre de formation met à disposition de ses stagiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Une salle pour les enseignements théoriques : une salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur, d'un écran et d'un tableau, ☞ Des salles pour les enseignements pratiques : salle de cours collectif équipée, plateaux cardio-training, musculation et haltérophilie, ☞ Un site internet dédié avec accès réservé aux stagiaires pour les supports de formation. <p>Un emploi du temps plus détaillé sera donné dès l'habilitation validée.</p>
TESTS DE SÉLECTION	Lorsque les Tests d'Exigences Préalables (TEP) sont validés, les candidats sont convoqués à un test écrit et à un entretien individuel, avant de pouvoir entrer en formation
DÉLAI D'ACCÈS	Vendredi 11 septembre 2026 : date limite d'inscription à la formation. A partir du Mardi 22 Septembre 2026 : début de la formation au centre.
MOYENS D'ENCADREMENT	Le suivi des stagiaires est assuré : <ul style="list-style-type: none"> - Au sein de l'organisme de formation : par le coordonnateur pédagogique et la responsable administrative présents pendant les temps de formation. Au sein de la structure d'alternance : par le tuteur du stagiaire ou par le maître d'apprentissage de l'apprenti et par des visites régulières des formateurs sur le lieu de stage (2 par an, programmées aux alentours des mois d'octobre et de février).
QUALIFICATION DES FORMATEURS	L'équipe pédagogique, composée d'une dizaine de formateurs, est organisée de la façon suivante : Le responsable pédagogique a la charge du déroulé de la formation tout au long de la période et s'assure en permanence de la cohérence des enseignements en lien avec le référentiel du diplôme. Le responsable pédagogique s'assure également des compétences des formateurs qui dispensent la formation. Il coordonne et harmonise les interventions pédagogiques en lien étroit avec chaque formateur. Le responsable pédagogique veille à l'alimentation continue de l'outil de gestion de la formation et à sa mise à jour permanente (Drive). Le responsable pédagogique rend compte directement à la Directrice de S-Team Formations

Mention Activités Physiques et Sportives de la Forme *

MOYENS DE SUIVI DE LA FORMATION	<p>Un double suivi est assuré pendant les 9 mois et demi de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un suivi administratif : feuilles d'émargements hebdomadaires pour les séquences de formation au centre, fiches mensuelles de relevés d'heures effectuées en structure de stage. <p>Un suivi pédagogique régulier : 2 visites des stagiaires sont organisées par les différents formateurs sur leur structure d'alternance en début et en milieu de formation (en octobre et en février). Par ailleurs, le coordonnateur pédagogique et les différents formateurs sont en contact physique et/ou téléphonique régulier avec les tuteurs dans les structures d'accueil.</p>
ACCESSIBILITÉ	<p>Si vous souffrez d'un handicap et que vous avez besoin d'un accompagnement ou d'un aménagement spécifique, nous vous demandons de prendre contact avec le référent handicap de S-Team Formations. Le référent handicap au sein de S-Team Formations est l'interlocuteur privilégié des apprentis et des stagiaires en situation d'handicap. Il coordonne les acteurs et les intervenants de l'apprenti ou du stagiaire dans son parcours de formation et vers l'emploi.</p> <p>Le référent handicap est au service des différents acteurs de S-Team Formations : il travaille en étroite collaboration entre l'apprenti ou le stagiaire, sa famille, le maître d'apprentissage ou le tuteur en entreprise.</p> <p>Le référent handicap est joignable par mail à l'adresse : contact@s-teamformations.fr</p>
MODALITÉS D'EVALUATION	<p>Le diplôme BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention Activités Physiques et Sportives de la Forme s'obtient par la capitalisation des 3 blocs de compétences qui le constituent. Les évaluations certificatives sont organisées de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • BC1 : la situation d'évaluation certificative du bloc de compétences commun 1 est réalisée au moyen de la réalisation d'un entretien à partir de la production par le candidat d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique. • BC2 : La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences commun 2 est réalisée au moyen de la réalisation d'un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un ou plusieurs supports personnels de son choix présentant 2 actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance. Ce ou ces supports comprennent notamment les outils de communication utilisés. • BC3 : La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences 3 est réalisée au moyen de : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un document relatif à la conception de 2 cycles de séances d'initiation ou d'apprentissage des activités physiques et sportives de la forme. ⇒ Une mise en situation professionnelle de conduite d'une séance d'initiation ou d'apprentissage des activités physiques et sportives de la forme suivie d'un entretien. <p>Lorsque l'ensemble des BC est validé, le stagiaire obtient son diplôme d'Etat du BPJEPS Activités Physiques et Sportives de la Forme et devient officiellement éducateur sportif ; il peut donc obtenir sa carte professionnelle et commencer à travailler.</p> <p>Le Référentiel professionnel est consultable à l'adresse suivante : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41752/</p> <p>A l'issue de la formation, un bilan individuel est réalisé chaque année au mois de juin pour évaluer le degré de satisfaction des stagiaires et faire évoluer les contenus de formation en fonction des attentes et des besoins exprimés. Enfin, un questionnaire de suivi est réalisé 6 mois après l'obtention du diplôme par mail auprès des anciens stagiaires pour vérifier le taux d'insertion professionnelle et l'adéquation entre la formation suivie et les attentes du milieu professionnel.</p>

Dossier d'Inscription 2025-2026
BPJEPS MENTION ACTIVITES PHYSIQUES
ET SPORTIVES DE LA FORME

Dossier d'Inscription 2025-2026
BPJEPS MENTION ACTIVITES PHYSIQUES
ET SPORTIVES DE LA FORME